

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 JANVIER 2025 A 20h

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Date de convocation :
07 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 janvier à 20h00,
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire.
PRESENTS : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET

ABSENTS/EXCUSES : Anthony BUATOIS

SECRETARE : Christine BERTIN

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 14 novembre 2024, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Permis de construire		
Demandeur	Adresse	Nature des travaux
ROY Jérémy	14 chemin du Creuillis	Terrasse
Déclaration préalable		
Demandeur		Nature des travaux
BERTIN Jérôme	14 grande rue	Panneaux photovoltaïques

- **Aménagement de la zone 1AUh : suite de la procédure**



- **Location des terrains communaux 2025** (*Délibération n°3 adoptée à l'unanimité de présents*)

Vu les parcelles communales : ZC n° 128 : 12a 60 ca, ZC n°180 : 1ha 31a 82 ca, ZC n°10 : 1 ha 23a 30ca et ZC n°127 : 30ca
Superficie totale : 2ha 68a 02ca

Le Conseil Municipal décide de louer les parcelles précédemment au GAEC BONNIN gratuitement cette année car ces parcelles sont concernées par le projet d'aménagement du lotissement qui fera l'objet d'un commencement de travaux avant la fin de l'année.

Vu les parcelles communales : ZK n° 48 : 1ha 06a 10ca, ZK n°45 : 4a 94ca, Une partie de la ZK 47 : 15a 00ca
Superficie totale : 1ha 26a 04ca

Le Conseil Municipal décide de louer les parcelles précédemment citées pour une location annuelle de 100 € au GAEC de la Bataille

Vu la parcelle communale cadastrée section ZK n°46

Le Conseil Municipal décide de louer les parcelles précédemment citées d'une superficie totale de 35a 26ca pour une location annuelle de 30 € à Monsieur Alexandre MONNIN

Vu la parcelle communale cadastrée section ZK n°47

Le Conseil Municipal décide de louer les parcelles précédemment citées d'une superficie totale de 70a 09ca pour une location annuelle de 65 € à Monsieur Christian MICHELIN

- **Bail chasse et pêche** (*Délibérations n°4et 5 adoptées à l'unanimité de présents*)

Bail Chasse :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail de location de chasse pour une durée de 3 ans et fixe le loyer annuel à 250 €.

Bail pêche :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail de location de l'étang pour une durée de 3 ans et fixe le loyer annuel à 250 €.

- **Renouvellement de l'adhésion à Jurabsolu**

Le Conseil Municipal accepte de renouveler l'adhésion à Jurabsolu pour l'année 2025.

- **Salle des fêtes et Communauté de Communes :**

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS) utilise la salle des fêtes pour l'organisation des services de garderie et de cantine.

- Un nettoyage complet de la salle des fêtes sera effectué par la société NETT + en février et août. Le coût sera réparti entre la commune (55%) et la CCBHS (45%)
- La CCBHS propose le changement du lave-vaisselle de la salle des fêtes. Le reste à charge de la commune après subvention est de 3 450 €.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

- Occupation du domaine public pour commerce ambulant :
 - Renouvellement de l'emplacement de Monsieur LOTITO présent le vendredi soir avec un camion pizzas
 - Renouvellement de l'emplacement de Monsieur PINOT qui vend des légumes le dimanche matin
 - Accord d'emplacement à Madame Mélanie GUILLET et Monsieur Valentin RAPPENEAU pour un food truck crêperie qui sera présent samedi midi ou dimanche midi (en attente de validation).

Le Conseil Municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Les chauffe-eau de la salle des fêtes ont été changés suite à panne.
- Des devis ont été sollicités afin de mettre aux normes actuelles les tableaux électriques des logements de l'ancien presbytère.
- La commune sollicite l'accord de l'association Initiatives Desnoises pour le prêt de chapiteaux lors de manifestations organisées par la commune (ex : jeudi de pays en juin). La réponse officielle de l'association est en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : Jeudi 13 février 2025 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT